

Traitement des déchets dans le Mentonnais

Dans ce texte je confonds volontairement le traitement des eaux usées et des déchets urbains. Même si les déchets traités sont différents, les boues en sont des résidus communs.

Je citerai en préambule, trois textes qui protègent notre cadre de vie :

- La loi sur l'eau date du 3 janvier 1992 on y lit : (...) *"L'eau fait partie du patrimoine de la nation... Sa protection est d'intérêt général"*(...)
- La loi sur l'air du 30 décembre 1996 dit : (...) *l'objectif est la mise en oeuvre du droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé (...)*
- L'article 1 de la Charte de l'Environnement de 2004 : (...) *chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé (...)*

Actuellement

Actuellement les eaux usées de Roquebrune sont rejetées directement en mer sans aucun traitement ce qui est illégal et pollue la mer. http://aspona.free.fr/actions/eaux_rcm/index.htm. La station d'épuration de Menton n'a pas de traitement biologique ce qui aurait du être fait, d'après les lois, depuis plusieurs années. Les boues qui sortent de la station d'épuration de Menton sont composées d'eau à 70 % et ce mélange (eau boue) est véhiculé par camions sur 300 km pour être stocké en décharge parce que inutilisable. Combien de CO2 ces camions rejettent-ils au cours de ce transport aberrant alors que l'effet de serre fait la une de la presse. Des renseignements intéressants se trouvent sur le site du Bassin Rhône Méditerranée <http://sierm.eaurmc.fr/rejets-collectivites/> . D'après mes calculs le rapport de la quantité de pollution entrante dans la station par la quantité de pollution sortante de cette même station était en 2005 de 2,9 pour la station de Menton, de 7,2 pour la station de Nice qualifiée de biologique simple alors que les effluents de Nice sont pollués par des industries. La station de Nice semble donc 2 fois plus efficace que celle de Menton.

Aussi bien à Roquebrune qu'à Menton nous sommes en infraction par rapport au texte paru au J.O. le 22 janvier 2007. Ce texte impose aux communes de se mettre aux normes actuelles de traitement des eaux usées. Ces eaux polluées rejetées, nous les retrouvons en mer où on se baigne et où essaient de survivre les poissons que l'on mange.

Actuellement les déchets ménagers de la CARF sont plus ou moins triés, peu valorisés et envoyés, eux aussi par camions, pour 70 % dans des décharges dont la fermeture est imminente. Les autres sont incinérés.

Les projets

Trois projets sont en cours d'étude ça urge mais il faut une réalisation durable

A Castillon la CARF a présenté le résultat d'une étude de faisabilité d'un centre de tri compostage des déchets ménagers. Le projet est une usine autonome dépressurisée antisismique ... qui ne traitera que partiellement les déchets organiques. Cette usine, prévue pour ne faire qu'un travail incomplet, serait placée au bout d'une route étroite au col de Castillon en pleine zone protégée Natura 2000. D'énormes camions y monteront pour amener les déchets. Leur traitement retirera 25 % d'eau les 75 % restant sera un compost inutilisable. Ces déchets ultimes, emballés en sacs plastiques, repartiront en camion pour mise en décharge à long terme (ce ne fut pas clair lors de la présentation plus que houleuse). Restera à nos enfants un cadeau empoisonné : le soin de se débarrasser de ces déchets. D'autres solutions sont mises en place ailleurs.

Les deux autres projets sont très proches : construction d'une station d'épuration au Solenzara pour Roquebrune et mise aux normes de la station d'épuration du Bastion pour Menton. Sur le territoire de la CARF les industries sont très rares. Aussi bien les déchets ménagers que les eaux usées ne recèlent pas de polluants graves. On le voit d'ailleurs à travers les chiffres donnés par le site du Bassin Rhône Méditerranée.

Pourtant l'eau qui sortira de la station de Roquebrune (prévue aux normes biologiques actuelles) sera envoyée en mer par 40 m de fond, derrière les herbiers de Posidonies, pour ne pas tuer la vie du premier étage marin. Les boues qui sortiront de cette station devront être soit incinérées soit mises en décharge (cadeau pour plus tard). Le schéma risque d'être le même à Menton. L'ingénieur qui a fait la présentation à Roquebrune a dit qu'il était possible de mieux faire moyennant quelques traitements supplémentaires.

Dans les 3 cas on retrouve 2 sous-produits : de l'eau et des boues.

- Les choix actuels semblent être une dessiccation de ces boues, leur emballage dans des bâches plastique et leur stockage dans des décharges (toujours ce cadeau empoisonné pour nos enfants). Une autre solution serait une incinération mais les filtres ne se sont jamais montrés efficaces, il y a peu de temps encore on relevait de la dioxine aux abords des incinérateurs, actuellement c'est plus le dégagement d'une grande quantité de CO₂ qui est préoccupant et que faire des mâchefers restants ? Les mettre dans des décharges pour plus tard ?
- L'autre sous-produit est l'eau sans doute beaucoup plus importante dans les stations d'épurations. Le volume rejeté en mer est énorme, cette eau est dangereuse pour les herbiers marins. Pourtant l'eau devient un élément de plus en plus précieux et les nappes phréatiques sont basses.

Des propositions

Limiter les sources de déchets en réduisant les emballages ou en privilégiant ceux qui sont réutilisables.

Traiter les déchets à la source

- en imposant un tri sélectif (par exemple une bouteille plastique mise en contact avec des déchets ménagers ne pourra être recyclée en plastique pour laine polaire qu'après lavage supplémentaire)
- en mettant en place des unités de compostage individuelles
- en créant des ANC assainissements collectifs regroupés pour limiter ces km de réseaux.
- en évitant de gros centres qui concentrent et mélangent des polluant d'origines très diverses et donc demandent un traitement supplémentaire.
- en séparant les eaux pluviales des eaux domestiques

Valoriser les déchets au cours des traitements

- Réutilisation des eaux qui sortent des installations pour l'arrosage des jardins, le nettoyage des véhicules et des rues ... (actuellement toute l'eau utilisée a été traitée par Véolia, c'est de l'eau potable !)
- Composter les boues pour qu'elles soient réutilisables comme amendement des espaces verts et forêts proches pour limiter les trajets en camion.
- Etudier de façon sérieuse la possibilité d'un compostage anaérobie qui pourrait produire du méthane (biogaz une source d'énergie alternative à l'essence, moins polluante).

Conclusion

Ces trois projets engagent lourdement l'avenir, il faut les repenser pour laisser aux générations futures une planète vivable.

Jean DELERUE Président de l'ASPONA

Petite bibliographie :

Etude faisabilité de la station d'épuration de Roquebrune présentée par m Journey bureau d'étude AMODIAG

Etude faisabilité de l'usine de compostage de Castillon présentée par M ORTESENS bureau d'étude ANTEA

Les stations d'épurations des Alpes maritimes <http://sierm.eaurmc.fr/rejets-collectivites/stations-epuration.php?dept=06>

Recyclage ou valorisation ? <http://www.senat.fr/rap/o98-415/o98-4152.html#toc8>

Le compostage <http://fr.wikipedia.org/wiki/Compostage>

Comparaison incinération compostage ... <http://www.ademe.fr/paca/images/pdf/16-approcheespagnole.pdf>

Recyclage bouteilles plastiques <http://www.mon-environnement.com/fiche-746.html>

Le tri sélectif par la CARF http://www.riviera-francaise.fr/index2.php?l_p=6_1

Commission déchets des Verts http://lesverts.fr/article.php3?id_article=2901

Assainissement non collectif <http://alpbiosysteme.ifrance.com/> Michel Daideri